

Il semblerait que la responsabilité des deux clubs soit engagée dans les incidents. Comme le précisait le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, des supporters du PSG se seraient glissés dans les tribunes de leurs homologues du Paris FC.

PFC et l'OL match perdu tous les deux...

Au vu de ces conclusions, les deux clubs ont match perdu et se voient condamner à de lourdes amendes, 10 000 euros pour le PFC et 52 000 euros pour l'OL. Mais celles-ci sont assorties d'autres sanctions : 5 matchs fermes hors de leur stade de Charléty pour le PFC et suspension de tout déplacement de supporters lyonnais jusqu'à la fin de la saison 2021/2022. Lyon risque aussi de se voir interdit de Coupe de France sur la saison 2022/2023 (avec sursis) si de nouveaux incidents entraînant l'arrêt du match se reproduisaient. L'OL devra aussi rembourser les dégâts causés par leurs supporters comme la dégradation de sièges. Par ailleurs, trois supporters du PSG probablement, ont été arrêtés pour « violence en réunion ».

Nice face aux départs à la CAN...

Rappelons que des fumigènes avaient été lancés dans les tribunes, incident qui avait déclenché une bagarre générale. Suite à cette sentence de la commission de discipline de la FFF, Nice se voit qualifier pour les 8èmes de finale... sans jouer, après leur victoire à Cholet 1 à 0, le 19 décembre dernier. Cela n'était plus arrivé aux Aiglons depuis deux ans en Coupe de France et il faut remonter à 10 ans pour retrouver le Gym en Quart de finale (2010/2011) avec une défaite en demi contre Lille 2 à 0. Nice a un bon coup à jouer dans cette compétition même si l'équipe sera privée de trois de ses pièces maîtresses, Atal, Lemina et Boudaoui, tous partants à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Du coup, reverra-t-on Claude-Maurice sur le terrain... et Kamara dont l'éviction au sein de l'effectif niçois, lui a barré la route vers cette compétition...

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)